Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 27 *juillet*.

On prétend qu'afin de ne pas risquer le repos de toute l'Allemagne par une mesure générale et simultanée, l'ordre a été envoyé aux divers gouvernemens des cercles de dissoudre leurs chambres à des époques plus ou moins reculées ; la Prusse et l'Autriche auront soin de tenir toujours un certain nombre de troupes à portée de défendre le cercle qui par suite de cette mesure serait le théâtre d'un mouvement populaire. Avant tout, on veut laisser passer le procès de MM. Wirth, Siebenpfeiffer et consors, afin de surveiller l'effet qu'il aura produit sur les masses. On redoute surtout M. Wirth, qui, par l'influence de sa personne, rehaussée par la persécution dont il a été victime depuis un an qu'il est en prison, pourrait produire quelque insurrection. Aussi, on le garde avec une surveillance extrême, et surtout depuis qu'il a cherché à s'échapper.

Il y a deux jours on avait répandu le bruit que les autorités de Francfort avaient découvert une nouvelle conjuration qui devait éclater le 20 juillet. Aussi depuis lors le service militaire a redoublé de sévérité, et partout on a même doublé les postes.

On attend avec anxiété le résultat de l'enquête des troubles de Francfort. Les commissaires qui viennent d'être nommés par la diète sont des hommes sévères, mais à qui l'on accorde un esprit juste.

Comme nous l'avons déjà dit, tout indique que les troupes de la confédération passeront l'hiver dans leurs cantonnemens actuels, tant ici que dans les environs.

— On écrit de Mayence qu'on croit que la diète germanique établira dans notre ville une commission qui, à l'instar de la ci-devant commission centrale d'enquête, serait chargée de rechercher les ramifications révolutionnaires qui se rattachent à l'émeute de Francfort.

— On apprend d'Eisenach, que S. A. R. le grand-duc de Saxe-Weimar a ratifié, pendant son séjour dans cette ville, la convention commerciale relative aux douanes, conclue à Berlin les 10 et 11 mai dernier.

— Rien ne paraît encore arrêté relativement à l'endroit où l'entrevue entre l'empereur et le roi de Prusse aura lieu. Il est également incertain encore si S. M. l'empereur de Russie se trouvera à l'entrevue de ces deux monarques.

— On écrit de Varsovie, le 21 juillet :

« Le prince gouverneur a publié ce qui suit : S. M. l'empereur, en considération de la position des généraux de la ci devant armée polonaise, qui, se trouvant dans les prisons russes, ont été, par suite de l'amnistie généreusement accordée, rendus à leur patrie, et qui pourraient se trouver dans la nécessité de devoir solliciter des secours du gouvernement, a ordonné qu'il sera payé comme pension annuelle 7,000 fl. à un général de cavalerie ou infanterie, 4,200 fl. à un lieutenant-général, et 3,500 fl. à un général-major ; ces sommes ne seront accordées qu'à ceux de ces officiers dont les revenus ne vont pas au double du montant de ladite pension ; en conséquence, chaque général qui en fera la demande devra joindre à sa pétition, adressée à la commission de soutien des officiers polonais, un état de ses moyens d'existence ; ladite commission se conformera, du reste, aux règles établies par l'ordonnance du 27 décembre 1830. Cette pension sera payée pendant trois ans, à compter du jour qu'elle aura été accordée. »

ANGLETERRE. — *Londres*, 29 *juillet*.

La conférence a tenu samedi, au bureau des affaires étrangères, une réunion à laquelle ont assisté les ambassadeurs et ministres des cinq puissances. Les plénipotentiaires belges ont eu précédemment une entrevue avec le vicomte Palmerston. Le baron Verstolk van Zoelen et M. Dedel, ministres de la Hollande, ont aussi assisté à la réunion. (*Court Circ.*)

FRANCE. — *Paris*, 29 *juillet*.

On croit que demain ou mercredi paraîtra dans le *Moniteur* une ordonnance qui rétablit l'ancien modèle de la croix d'honneur et substitue, par conséquent, le portrait de Napoléon à celui de Henri IV, que la restauration avait placé sur une des faces de l'étoile de l'honneur.

— Les journaux d'hier ont annoncé l'arrestation d'un nommé Paradel, chez lequel on a trouvé des balles, des moules à fondre les balles encore chauds, et 500 fusils de munition. Cet individu est, dit-on, l'agent d'une maison qui fait au gouvernement des fournitures de fusils (la maison Saint-Quentin et compagnie). On a arrêté en même tems que lui six élèves de l'école polytechnique.

— Ce matin quelques bandes de républicains se sont portés vers la Bastille et dans le faubourg du Temple, où les cris de *à bas les forts détachés* se sont fait entendre ; des arrestations nombreuses ont eu lieu et la tranquillité de ces quartiers n'a pas été un instant troublée.

— Un assez grand nombre d'arrestations ont été faites par les sergens de ville sur des individus qui criaient dans la foule ou qui se permettaient des propos mal sonnans. On dit, mais je n'ai pu m'assurer du fait, qu'un officier de la garde nationale, qui criait *à bas Louis-Philippe !* aurait été arrêté par ses camarades.

— M. le capitaine de corvette Baudin, commandant le brick la *Cigogne*, a adressé à M. le ministre de la marine un rapport sur la croisière qu'il a faite sur la côte d'Afrique ; ce rapport, daté de Toulon 20 juillet, est terminé par ces renseignemens importans :

« Notre croisière a été infructueuse, nous n'avons pas arrêté un seul négrier ; mais il faut dire que le nombre en est maintenant très-restreint, que les bâtimens employés à ce trafic sont les plus fins voiliers, qu'ils s'entourent des plus grandes précautions, qu'il faut absolument les rencontrer en mer avec des noirs à bord pour qu'on puisse les arrêter. Dans toute autre circonstance, ils se trouvent en règle. Sont-ils dans les rivières, de nombreuses vigies les avertissent de l'approche des bâtimens de guerre ; ils remettent à terre les noirs déjà embarqués. De ce moment ils n'ont plus rien à craindre, leurs futailles sont là pour recevoir de l'huile de palme. Le riz est un objet de commerce ; et si on leur demande pourquoi leurs pièces sont remplies d'eau douce, ils répondent que c'est pour leur conservation.

» J'ai le plaisir de vous annoncer que je n'ai pas rencontré un seul bâtiment français qui fût suspect, et que le commodore Harrisson m'a assuré que tous les navires de notre nation rencontrés par la station anglaise étaient parfaitement en règle. »

Du 30. — Ce matin, le général Sébastiani, M. Le Hon et le ministre de Prusse ont eu une conférence diplomatique au sujet des affaires de Belgique.

— Un combat meurtrier a eu lieu à Beauvoir entre des chouans au nombre de 60 à 80, et deux douaniers, dix grenadiers et le maire de Beauvoir, au sujet de deux chouans arrêtés par les douaniers et que les premiers venaient enlever. Un grenadier a été tué, deux autres ont été blessés, le geolier atteint mortellement a succombé peu d'heures après. Un bandit est resté sur la place, et on présume que plusieurs ont été blessés. Les deux autres chouans ont été enlevés de la prison.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 29 *juillet*.

Après l'arrivée d'un courrier venant de Londres, il y a eu un conseil de cabinet qui a duré fort long-tems.

Dans le courant du mois prochain S. M. le roi ainsi que la reine se rendront au Loo.

Gand, 31 *juillet*.

On lit dans le *Messager* :

« On ne conçoit plus rien à la marche du ministère et du gou» vernement anglais, nous disait hier un homme politique assez » judicieux ; le comte Grey n'ignore pas qu'il n'a dans la chambre » des communes qu'une majorité factice, une de ces majorités qui » suivent le ministère, quel qu'il soit, et qui se renforcent encore » à chaque changement ministériel, des partisans de l'opposition » qui renverse le cabinet. Dans la chambre des lords, c'est bien » pis, le gouvernement n'a plus qu'un appui de miséricorde et de » pitié ; et les torys ne font agir leur parti que tout juste autant » qu'il faut pour prouver à M. Grey qu'il ne doit son existence,